

# BOSQUET EN ALGERIE...



## PRELIMINAIRES :

Une fois pacifié, le Dahra va être réorganisé et préparé à l'implantation de nouveaux CENTRES DE COLONISATION, responsabilité qui incombe principalement au BUREAU ARABE de Mostaganem. Dix ans seront nécessaires aux Officiers qui le dirigent et à leurs services pour - en application du SENATUS CONSULTA DU 22 AVRIL 1863 promulgué par Napoléon III - recenser les populations et leurs ressources, déclarer les tribus propriétaires des territoires dont elles avaient la jouissance permanente et coutumière, déterminer la propriété individuelle de chacun et constituer de nouvelles circonscriptions administratives, les DOUARS.

Ainsi naît DOUAR CHOUACHI : 21900 ha dont 19000 de forêts ou de terrains de vaine pâture et 2500 cultivés par une population de 2500 âmes : la tribu des DJÉBALA, "les hommes du Djebel".

## CREATION D'UN VILLAGE :

En 1873, le Gouverneur Général de l'Algérie décide de créer trois centres de colonisation dans le Douar Chouachi : SIDI-ALI, OUIILLIS et près d'AÏN-AL-HADJADJ, "source des pèlerins", BLED-AL-HADJADJ. Pour établir l'assise des futures concessions aux colons et des terrains communaux, 686 parcelles sont expropriées à la suite d'une procédure classique précédée d'une Déclaration d'Utilité Publique. Les propriétaires indigènes reçoivent une indemnisation en espèces ou en terres de qualité équivalente, selon leur choix.

Les trois villages sont regroupés en une COMMUNE MIXTE, dirigée par un Administrateur des Services Civils assisté de deux adjoints, un secrétaire, un agent de travaux, un médecin de colonisation, un khodja-interprète, tous nommés par le Gouverneur Général, des présidents de Djemââ élus par les douars, de notables musulmans et enfin d'adjoints spéciaux et conseillers élus par les européens. Le 9 mars

1874, un arrêté du Gouverneur Général Chanzy rebaptise Sidi Ali et Bled-al-Hadjadj CASSAIGNE et BOSQUET.

## BOSQUET :

Comme beaucoup de villages d'Algérie, Bosquet porte le nom d'une des grandes figures militaires du XIX<sup>ème</sup> siècle : PIERRE BOSQUET. Cet officier d'artillerie, polytechnicien, fait, entre 1834 et 1853, la plus grande partie de sa carrière en Algérie, depuis le grade de lieutenant jusqu'à celui de général avant de s'illustrer et d'être grièvement blessé en Crimée. En 1856, il est élevé à la dignité de Maréchal de France par Napoléon III.

En 1874, 50 familles s'installent à Bosquet :

- 19 d'Alsaciens-Lorrains
  - 17 de Colons du pays
  - 14 d'Immigrés de France,
- originaires d'Alsace, Artois, Béarn, Bourgogne, Comté de Foix, Dauphiné, Franche-Comté, Guyenne, Ile-de-France, Languedoc, Limousin, Lorraine, Roussillon.



BOSQUET - La Mairie

doc : J.P. PEYBERNES





**BOQUET - Rue Principale**

*doc : J.P. PEYBERNES*

Une concession - 23 ha de surface moyenne - leur est attribuée comprenant :

|                    |            |
|--------------------|------------|
| 1 lot à bâtir :    | 8 a        |
| 1 lot de jardin :  | 30 a       |
| 1 lot de verger :  | 1 ha 12 a  |
| 1 lot de vigne :   | 1 ha 50 a  |
| 1 lot de culture : | 20 ha 00 a |

### HISTOIRE D'EAU

1875 : L'Aïn-al-Hadjadj, la source dont dépend la survie du village se tarit soudain. Excédés par la lenteur de l'administration à résoudre ce problème crucial, les Bosquétiens pétitionnent et réclament l'érection de Bosquet en COMMUNE DE PLEIN EXERCICE, pour pouvoir s'occuper eux-mêmes de leurs affaires. Satisfaction leur est donnée, le 8 juillet 1885, par un décret du Président de la République Jules Grévy.

Néanmoins de pénuries récurrentes en solutions plus ou moins décevantes, "l'histoire d'eau" durera jusqu'au début des années 1950.

### LA COMMUNE :

Le territoire de la nouvelle commune, d'une superficie globale de 10420 ha, comprend :

Le village et les concessions : 1293 ha

2 forêts : BOU RAHMA 2420 ha

DAR CHOUACHI 707 ha

Les territoires de 12 familles de la tribu des Djebala (BEKHAÏDIA, DJEBABRA, GHAMIZIA, NAÏMIA, OULED BARKAT, OULED BOU KHATEM, SAHEL, SMARA, SOUAHLIA, TRABAT, ZERRIFA) 6000 ha, pour une population totale de 2100 à 2300 habitants dont 1800 à 2000 indigènes et 300 européens.

Le village est donc, à partir de 1885, administré par un maire et douze adjoints et conseillers municipaux européens et indigènes. Des élections ont lieu tous les 4 puis 5 puis 6 ans. Au fil des années, l'étendue des terres cultivables augmente par la mise en culture de terrains forestiers ou communaux légalement expropriés. De nouveaux lots à bâtir pris sur des terrains communaux augmentent l'emprise du village lui-même. Ainsi naissent "VILLAGE CARTON" entre la route nationale et la cave coopérative puis, plus tard, un grand lotissement au sud du village où seront construits le foyer rural, un dispensaire et un groupe scolaire.

### SURVIVRE ET TRAVAILLER :

Une fois surmontées avec courage et ténacité les difficultés d'exploitation et leur installation précaire et provisoire sous la tente ou dans des baraquements de fortune, les colons et leur famille commencent à apprécier le confort rustique de maisons en dur. Les terres (elles ne leur sont définitivement acquises qu'après un contrôle sérieux de leur mise en valeur au bout de 5 ans d'exploitation) se couvrent de vignes et de céréales, les

vergers d'arbres fruitiers et les jardins de cultures maraîchères. Aux départs de certaines familles découragées par les aléas de l'aventure, succède l'arrivée d'autres colons, d'artisans et de commerçants. Au fil du temps, la symbiose nécessaire se crée entre les indigènes, les pionniers français, les nouveaux arrivants de souche et de confessions diverses (français, espagnols, italiens, portugais, catholiques, protestants, juifs). Ainsi, au rythme des saisons, des labours, des semailles, de la taille, du sulfatage et du soufrage des vignes, des moissons, des battages, des vendanges, des vinifications, Bosquet prend, petit à petit, l'allure d'un village français.

### VIE QUOTIDIENNE :

A l'intérieur des remparts du bordj qui domine et protège le village, une mairie, une école, une église et son presbytère ont été construits en priorité, offrant, dès leur arrivée, une assise à la vie sociale des premiers colons.

Rapidement, une vie normale va prendre le dessus sur les difficultés initiales.

A chaque échéance politique, les inévitables divergences d'opinion suscitent des confrontations clochemerlesques. Mais, à Bosquet, chacun est le parent ou l'ami de l'autre, et tout s'aplanit assez rapidement.

Chaque matin, du bordj, une cloche appelle les enfants, petits et grands, filles et garçons, européens de toutes souches et indigènes vers cette école où d'inoubliables maîtresses et maîtres vont leur dispenser le savoir et leur apprendre la civilité.

Pour la plupart, les familles européennes sont de religion catholique mais quelques protestants peuvent pratiquer leur culte au temple de Oullis. De grandes manifestations animent les rues du village au rythme des célébrations (fêtes et processions) reli-

gieuses. A Pâques, en l'absence des cloches parties à Rome, les fidèles sont appelés à la messe par des gamins qui parcourent les rues en faisant mouliner leurs bruyantes crécelles. Souvent le dimanche, les habitants vont en nombre au stade assister, avec passion, aux matches de foot que les joueurs de l'HCB (Hirondelle Club de Bosquet) puis, plus tard, de l'OCB (Olympique Club de Bosquet) livrent dans une atmosphère bruyante, colorée, souvent émaillée d'invectives aux équipes des villages voisins. Chaque début d'été, Bosquet fait la fête. Selon les années, bal, corso fleuri, concours de boules, tournoi de football mettent le village en liesse pendant deux jours.

Et puis, moissons et battages terminés, fuyant les grandes chaleurs, les familles "descendent à la mer". De la "grande dune" au "grand rocher", des cabanons aux deux grandes plages tout le monde

goûte aux joies estivales. "Il y a le ciel, le soleil... et la mer."

Il y a aussi, bientôt, les vendanges.

### EPILOGUE :

1874...1962

Dans cette ambiance laborieuse mais qui avait un petit goût de paradis, les peines et les deuils n'ont pas épargné les Bosquétiens. Et ils ont payé un lourd tribut durant les conflits de 14-18 et 39-45, les guerres du Rif, d'Indochine et d'Algérie - le monument aux morts du cimetière et la plaque de marbre dans l'église en portaient témoignage - Mais il est à souligner que, durant la guerre d'Algérie, aucun acte, de terrorisme n'a jamais été perpétré sur le territoire de la commune !!!

En 88 ans, une poignée de colons, d'artisans, de commerçants et d'ouvriers avaient réussi, en bonne entente avec la population indigène, à faire de Bosquet un village florissant promis à un bel avenir commun. Le vent de l'histoire a soufflé dans un autre sens...

Il nous reste le souvenir et la nostalgie...

**Jean-Pierre PEYBERNES**